Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet: **Préavis n°28/2023**
concernant une demande de crédit de CHF 2'216'500.- TTC, pour la réfection et le réaménagement de la route de Châtel

Date séance: mercredi 22 février 2023

Présents: Le syndic André Darmon, le municipal Jean Zucchello, ainsi que la commission des finances au complet

Le quartier de Sus-Châtel abrite un peu plus de 20% de la population de la commune de Genolier, avec ses 551 habitants, dont 94 enfants de moins de 16 ans (3.11.2021). La halte du Nyon-St-Cergue, ainsi que l'arrêt du bus scolaire facilitent l'accès au quartier pour les travailleurs, les étudiants et les écoliers. En outre, la proximité de la forêt voit le quartier traversé par de nombreux promeneurs et cyclistes de la région.

La partie dévolue au trafic automobile est quant à elle fort utilisée entre les habitants, assistants à domicile, livreurs, camions de mazout et d'ordures, camionnettes de jardiniers et de chantiers.

Cependant, la route principale est en mauvais état après près de 40 ans sans travaux majeurs, parsemée de nids-de-poule et d'autres problèmes de surface. Le cheminement piéton est balisé par une bande jaune qui est partiellement effacée par le temps, tandis que les potelets prévus pour limiter l'emprise des voitures sur la bande ont été arrachés.
Dans ce contexte, la municipalité est motivée par l'impératif d'entretien, ainsi que par la sécurité des piétons, et cherche à apporter une amélioration significative au quartier.

Le projet consiste en plusieurs aspects:

- Réfection de la chaussée sur près de 1700m, pose d'un bitume phono-absorbant
- Création d'un trottoir franchissable sur 1000m
- Pose de collecteurs d'eaux claires

Le quartier a atteint sa limite de développement et ne devrait pas connaître de croissance de population qui nécessiterait de modifier le gabarit de la route à l'avenir. Ainsi, les travaux prévus ne devraient pas être remis en cause dans les années à venir.

Les travaux prévus comportent des établissements de servitudes qui ont été négociées auprès des propriétaires impactés. Le dédommagement de celles-ci est inclus dans le budget.

Présidente: Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch

Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Nous tenons à souligner que, sans un plan d'investissement formel, il nous est difficile d'avoir de la visibilité et donc d'établir des priorités entre les projets à venir sur notre Commune. Par exemple, l'aménagement d'un trottoir menant au quartier de la Joy, en direction de Givrins, ou encore à l'arrêt de bus de Mimorey semblent également importants en termes de travaux routiers.

Nous constatons que les finances de la commune sont saines, et permettent cet investissement. En outre, le projet présenté est complet, répond à un besoin et règle également la question de son amortissement futur.

Fondée sur ce qui précède, la Commission de Finances propose au Conseil d'accepter le préavis 28/2023 concernant une demande de crédit de CHF 2'216'500.- TTC, pour la réfection et le réaménagement de la route de Châtel.

Fait à Genolier le 24 février 2023

Eric Bocquet | Gregory Favre Rapporteur | Karine Kalcic | Olivier Rochat | Frédéric von der Weid

Présidente: Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch